



Association à buts multiples
des Communes de la Région
de Grandson

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
MERCREDI 3 octobre 2018
Salle communale de Giez**

A l'attention des communes membres de l'ACRG et pour affichage au pilier public

Présidence :
Monsieur Philippe Humbert

Dans sa séance du 3 octobre 2018,

Le Conseil intercommunal de l'ACRG,

- Ouï les rapports de la Commission de gestion
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- ✓ **D'adopter les budgets 2019 de l'ACRG relatifs aux Buts multiples**
- ✓ **D'adopter le budget 2019 de l'ACRG relatif au But optionnel « Eau »**

Le Conseil intercommunal de l'ACRG,

- Ouï le rapport de la Commission du But optionnel « Eau »
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

**d'adopter le préavis 02-2018 relatif au renouvellement de
la conduite La Combaz – Pré à la Sage**

- **d'autoriser** le Comité directeur de l'ACRG à entreprendre les travaux de remplacement de la conduite La Combaz – Pré à la Sage
- **d'accorder** le crédit nécessaire de 1'327'000 CHF TTC ; le compte au bilan N° 9144.10 est ouvert à cet effet
- **de financer** cet investissement par un emprunt aux meilleures conditions du moment.
- **d'amortir** cet investissement, sous déduction de la participation de l'ECA, de Romande Energie et du Service de l'agriculture et de la viticulture, sur une période maximale de 15 ans, la première fois au budget 2020.

Ainsi fait en séance du Conseil intercommunal de l'ACRG, le 3 octobre 2018

**ASSOCIATION À BUTS MULTIPLES
DES COMMUNES DE LA RÉGION DE GRANDSON**

le Président



Philippe Humbert

la Secrétaire



Virginie Lénart